

# INFOCUMA

N° 3 - OCTOBRE 2023

## Bretagne

### Sommaire

#### ACTUALITÉ page 2

- Les métiers du machinisme étaient à l'honneur au SPACE à Rennes dans le cadre de l'Espace jeunes
- Création du Groupement d'employeurs pour les cuma de Bretagne
- Elargissement du taux de TVA à 5.5 % dans le secteur agricole
- Camacuma, l'achat groupé
- Découvrez le projet Envezh
- Nouveaux salariés à la fédération des cuma de Bretagne

#### AGRONOMIE page 4

- L'implantation de prairie à la volée

#### MACHINISME page 4

- Le robot nettoie les panneaux solaires et bon de livraison : vigilance
- Résultats d'essai de consommation de matériels de destruction de prairie
- Les écimeuses en action
- Démonstration épandage de lisier
- Freinage : simple ligne

#### A VOS AGENDAS



### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE PROXIMITÉ

#### Thématique : être jeune en cuma

Le matin : présentation des cuma d'accueil et thématique avec nos partenaires  
L'après-midi : échanges et témoignages (*administrateurs, adhérents, salariés, apprentis...*)

**Pour le Morbihan rendez-vous le jeudi 7 décembre**  
à la cuma la Vallée à Locquetas

**Pour le Finistère rendez-vous le vendredi 8 décembre**  
à la cuma coat losquet à Elliant avec le Partenaire de la journée

**Pour les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine rendez-vous le mardi 19 décembre**  
à la cuma l'Arc en Ciel et avec la cuma des Forêts à Plessala  
avec le Partenaire de la journée

QUEST DISTRIBUTION  




## ACTUALITE



## Les métiers du machinisme étaient à l'honneur au SPACE à Rennes dans le cadre de l'Espace jeunes

Léo Pellier, Chef d'équipe à la cuma le Progrès à Chavagne, a participé à un atelier pour présenter le métier de chauffeur mécanicien en cuma.

Cet espace a pour vocation de donner la parole aux jeunes engagés dans des formations agricoles et de contribuer au renouvellement des générations dans le monde agricole.

Des ateliers thématiques sont organisés pendant le Salon, durant lesquels des jeunes (pour la plupart des BTS, venant des lycées agricoles publics, privés et des MFR) viennent à la rencontre de jeunes agriculteurs ainsi que de jeunes salariés de divers métiers.

L'intérêt et l'objectif de ces ateliers sont de confronter les idées des jeunes à la réalité du terrain, et de mettre en avant leurs différences d'approche avec la génération précédente.

par Floriane Le Goff

## CRÉATION DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CUMA BRETAGNE

**L'objectif de ce groupement d'employeurs est de vous mettre à disposition un salarié qualifié qui peut intervenir dans toutes les cuma du département ainsi que dans les exploitations adhérentes pour :**

- Complément d'équipes
- Remplacement maladie, congés
- Pointe de travail
- Entre deux recrutements...

### Comment ?

L'adhésion au groupement d'employeurs fixée à 100 €.

### Combien ?

Les heures travaillées au coût de revient.

A l'heure actuelle, Pascal Jouanny, ancien agriculteur, est en mesure de réaliser les travaux que votre cuma ou votre exploitation peut avoir à lui confier.

Pour toute information complémentaire, appelez :

- Pascal au **06 70 42 29 17**
- Fédération des cuma au **02 96 79 22 77**

Pour toute question sur l'adhésion :

- Sonia Lebras **06 48 03 57 40**

## Elargissement du taux de TVA à 5.5 % dans le secteur agricole



Les travaux en cuma qui bénéficiaient de l'application du taux réduit de TVA à 10 % sont concernés par ce changement de taux de TVA, à l'exception des travaux forestiers.

Le taux réduit de TVA passe donc de 10 % à 5.5 % (mesure applicable depuis le 01.01.2023). Pour les travaux exclus du taux réduit, le taux normal ne change pas et reste donc à 20%.

L'annonce de cette mesure a nécessité des demandes de clarifications et précisions par notre service juridique national. Ce nouveau taux de TVA doit être appliqué à partir de vos prochaines facturations de travaux 2023.

par Christèle Beroud



## Profiter de la centrale d'achats du réseau cuma

La structure d'achats groupés mis en place par le réseau cuma pour faire face aux augmentations des coûts matériels continue d'élargir son offre.

Ainsi, nous proposons aux cuma des solutions clés en main de qualité, tout en étant économiquement intéressantes. Cela n'entraîne pas de compromis sur la qualité ni sur le service. Nos équipements offrent une gamme complète d'accessoires, des services complémentaires innovants pour les options de location, ainsi qu'une grande flexibilité.

Les offres évoluent régulièrement, vous trouverez au catalogue actuellement :

- En location longue durée : télescopique BOBCAT
- En achat : bineuse
- Devenir actionnaire camacuma

Retrouvez toutes les offres ici : [www.camacuma.fr](http://www.camacuma.fr)

par Alain Laurec

## L'innovation au service de l'agriculture : projet Envezh

D'où vient ce projet ?

Tout est parti d'un appel à manifestation d'intérêt «Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires» lancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance.

L'objectif de cet appel est la création d'un réseau national de démonstrateurs permettant d'avancer sur des thématiques agro écologiques et de l'alimentation durable, en soutenant l'innovation quelles qu'en soient les formes.

Le Grand Bassin de l'Oust s'est donc porté candidat pour être support géographique de ce projet, et plus précisément le sous-bassin de l'Yvel. Le pilotage technique sera réalisé par le CNRS.

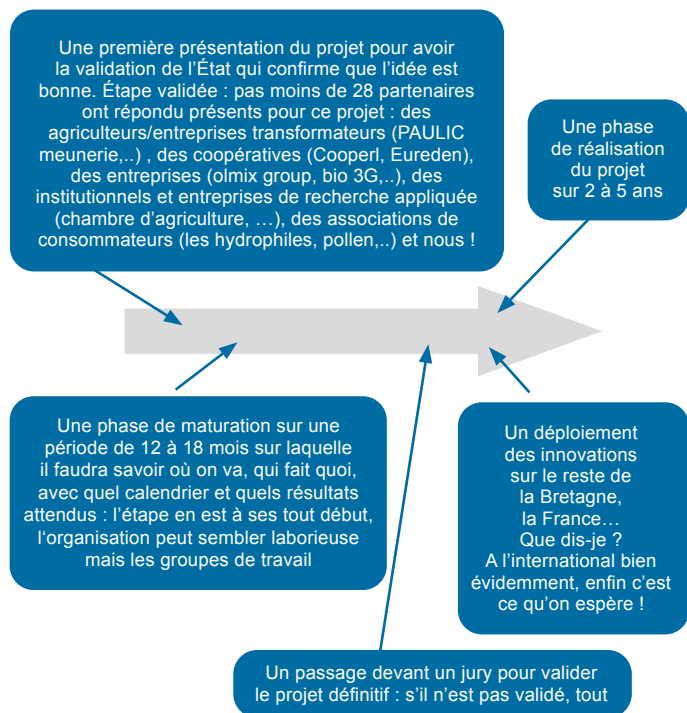
### Quels sont les objectifs ?

Sur le papier c'est très simple !

LES OBJECTIFS SONT DE :

- Réduire la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires et développer l'agro-écologie pour améliorer la qualité de l'eau et la santé humaine, tout en préservant/améliorant la rentabilité des exploitations agricoles
- En trouvant des innovations, c'est à dire qui n'existe pas encore en France
- Qui peuvent être reproduites (en Bretagne ou de manière plus large)
- En impliquant des acteurs de l'amont et de l'aval des filières agricoles

TOUT CELA EN RESPECTANT PLUSIEURS ÉTAPES :



### Et maintenant ?

Promis, on vous donnera des nouvelles des avancées et de notre implication dans ce projet !

par Jenna Saget

## Nouveaux salariés à la fédération des cuma de Bretagne



### Clélie CHOISELAT

Clélie est arrivée le 14 septembre. Elle est basée en Ille et Vilaine et remplace Mathilde partie vers de nouveaux horizons. Clélie a une formation d'ingénieur et a travaillé quelques années chez My Easy Farm, une start up en lien avec le machinisme agricole.



### Isabelle DEPOORTERE

Isabelle, vient de nous rejoindre mi septembre dans l'objectif d'anticiper le départ en retraite de Françoise LE MEYEC en fin d'année. Elle a pour mission de réaliser de la saisie comptable et du secrétariat pour les cuma du Morbihan.



### Ysé SOULARD

Ysé est présente depuis le 2 octobre. Elle travaille en binôme avec Floriane pendant deux mois pour prendre connaissance des dossiers autour de l'emploi. Ysé a une formation de sociologue. Elle devrait avoir une approche intéressante du fonctionnement des groupes.



### Wanig PERON

Wanig réalise sa licence en contrat d'apprentissage à la fédération des cuma pendant un an. De formation en machinisme agricole, il va suppléer Gurvan et Clélie sur toutes les questions autour du machinisme

par Vincent Laizé



## AGRONOMIE



## L'implantation de prairie à la volée

Des semoirs de semis à la volée étaient en démonstration courant septembre sur une exploitation dans le sud de l'Ille-et-Vilaine.

Les agriculteurs de ce secteur, après un voyage d'études dans l'Aveyron, testent le semis de prairie à la volée pour favoriser une meilleure répartition des graines sur la terre et une meilleure implantation des trèfles. Ils semaient traditionnellement avec des semoirs à céréales pouvant laisser apparaître des zones d'absence d'herbe durant les sécheresses. Ils remarquent également que les trèfles étaient souvent semés trop profond avec des semoirs à céréales. Le semis à la volée leur permet, aujourd'hui, d'améliorer leur implantation de prairies.

Pour la démonstration, la terre est préparée avec un labour, le passage d'un rouleau packer, d'une herse rotative et d'un rouleau avec des croskillettes. La préparation de la terre est importante pour permettre une efficacité du travail des herses-étrilles lors du semis. Cinq semoirs ont été utilisés pour pouvoir comparer l'implantation et les semis ont été réalisés 15 jours avant.

Des constructeurs étaient présents pour présenter leur matériel, dont le semoir Einböck PNEUMATICSTAR-STI. Ce semoir est placé sur une herse-étrille de 12 mètres avec une trémie de 300 L. Un tracteur de 80ch est suffisant, mais un système de guidage est nécessaire dû à la largeur de l'outil.

Le fabricant Grégoire Agri a présenté l'A-AIRSEM permettant de choisir son mode de semis, soit derrière la dent, soit à la volée avec un système d'herse-étrille. Le semoir est d'une largeur de 3 mètres et avec un réservoir de 300 L. Le semis derrière la dent permet d'utiliser le semoir pour du sursemis.

Un agriculteur a montré son semoir Nodet, 3 mètres, qu'il a adapté lui-même pour faire du semis pour un coût dérisoire. Il a retiré la ligne avec les disques, laissant les graines tomber à la volée et dispersées avec la ligne d'herse-étrille.

Une cuma a présenté son semoir de 6 mètres modifié pour faire du semis à la volée avec l'ajout d'un rouleau. Le semoir est composé de deux trémies avec des sorties de graines devant et/ou derrière le rouleau.

Un semis en rang a été réalisé avec un semoir Pöttinger Terrasem V600 de largeur 6 mètres avec deux trémies (possibilité d'en adapter une troisième). Ce semoir sème une ligne sur deux avec des profondeurs de semis différentes par ligne en fonction des graines implantées.

Les semis de prairies nécessitent le passage d'un rouleau après l'implantation pour bien appuyer les graines au contact de la terre. L'essai est suivi durant le mois suivant pour permettre de comparer les différentes modalités d'implantation de prairies.

par Clélie Choiselat

## MACHINISME

## Le robot nettoie les panneaux solaires

Le robot de nettoyage de panneaux solaires OPTi + de la société normande NRI était en démonstration début septembre sur une exploitation dans les Côtes d'Armor.



De plus en plus d'exploitations agricoles sont maintenant équipées de panneaux solaires. Un nettoyage est recommandé au moins une fois par an pour optimiser la production d'électricité. Les passages répétés des engins agricoles et la manutention des différents produits (fourrage, céréales ...) sur l'exploitation provoquent un salissement des panneaux qui peut provoquer une baisse de rendement des panneaux de l'ordre de 10 à 15 %.

Lors de la démonstration, les panneaux présents sur un séchoir à céréales ont montré un gain de 30 % de productivité instantanée suite au lavage des panneaux.



Le robot présenté lors de la démonstration était muni de deux brosses de 85 cm accompagné d'un système d'arrosage à buses pour éliminer efficacement toutes les poussières et impuretés présentes sur les panneaux.

Il est assisté d'un opérateur qui mène le robot dans ses allers retours (2 passages). Le robot est fourni avec deux batteries d'une autonomie de 4 heures, lui permettant de réaliser une journée de travail. Le robot est capable de nettoyer jusqu'à 400 m<sup>2</sup> à l'heure en fonction des centrales solaires présentes sur les exploitations.

La fédération des cuma bretagne est en réflexion autour d'un projet d'achat de robot afin de répondre à la demande des exploitations du territoire. Nous sommes actuellement en phase de recensement des surfaces de panneaux solaires pour affiner le chiffrage du projet.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez contacter  
Gurvan Le Boulc'h 06 03 06 60 82 ou mail [gurvan.leboulch@cuma.fr](mailto:gurvan.leboulch@cuma.fr)

par Gurvan Le Boulc'h

# PRODUISEZ VOTRE EAU CHAUDE AVEC LE SOLAIRE THERMIQUE



FABRICATION  
FRANÇAISE



RETOUR SUR  
INVESTISSEMENT  
DE MOINS DE 5 ANS



DURÉE DE VIE  
+ 20 ANS



+ DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE  
DANS LE SOLAIRE

## BEESUN ENERGIE S'OCCUPE DE TOUT !



Jusqu'à **65% de subventions**  
de l'ADEME via  
le Fonds Chaleur

Un RETOUR sur INVESTISSEMENT  
de **moins de 5 ans**



BEESUN ENERGIE, filiale du Groupe SYRIUS SOLAR INDUSTRY, fabricant de chauffe-eau solaires, vous accompagne dans vos projets de production d'énergie, de la conception jusqu'à l'installation et offre la garantie d'un service après-vente réactif et fiable.



## MACHINISME

Achats de matériels  
et bon de livraison : vigilance

Chaque année à cette période, nombreux concessionnaires proposent des remises pour achat «morte saison». Attention toutefois, car nous constatons régulièrement l'établissement de faux par certains concessionnaires.



En effet, ces achats sont financés par prêt Agilor ou autres et le vendeur peut faire signer le bon de livraison dès la commande pour déclencher les fonds. Mais il faut savoir de quel bon de livraison il s'agit, car il existe le «bon» Agilor pour libérer les fonds. Le concessionnaire le fait signer au moment du montage de dossier de financement avec l'ensemble des documents. C'est uniquement un document banque et seulement valable pour le financement. Et il y a le bon de livraison concessionnaire qui lui engage le transfert de propriété, la responsabilité et la conformité du matériel livré.

Si c'est ce dernier qui est signé, attention car concrètement, le jour de la livraison, si le matériel livré ne correspond pas vraiment à celui commandé, il est alors beaucoup plus difficile de revenir vers le concessionnaire pour qu'il constate des manques ou des non-conformités.

D'autres part, la cuma encoure tous les risques d'accident du matériel avant que celui-ci soit réellement livré. Car la plupart du temps, le transfert de propriété et de responsabilité se fait à la signature du bon de livraison (sauf mention contraire dans le bon de commande).

Cas plus extrême, en cas de faillite du concessionnaire ou constructeur, la cuma ne peut récupérer son bien...  
Comment faire alors pour bénéficier de remise «morte saison» et se dégager des risques cités plus haut ?

Lors de la commande, vérifiez toujours ce qui est indiqué au verso du bon de commande. Ensuite, il est possible de signer un document qui est un avenant (et pas un bon de livraison) au financement et qui autorise le constructeur à toucher les fonds du matériel sans l'avoir livré. Par contre cet avenant reprend les obligations du constructeur sur la livraison, le transfert de propriété, la conformité, etc...

Ce document ne peut pas remplacer le bon de livraison final du concessionnaire. A la livraison de l'outil, exigez donc toujours le vrai bon de livraison.

par Alain Laurec

Résultats d'essai de consommation de  
matériels de destruction de prairie

Comme chaque année, la fédération régionale organise une semaine d'essai de consommation.

Cette année, elle a eu lieu à Iffendic chez Cyril Get avec son tracteur. Les cuma Agribocage, Orée des bois et L'union de Pacé ont mis des matériels à disposition.

Détruire sa prairie mécaniquement, c'est possible, plusieurs outils peuvent le réaliser.

Si leur différent travail est souvent présenté en démonstration, la consommation de carburant induite par ce travail est moins souvent abordée. Ce printemps, nous avons voulu évaluer ces différences de consommation avec des essais de terrain.

## Les 4 outils à l'essai :

- Charrue déchaumeuse (Ovloc)
- Scalpeur à pattes d'oie (Kongskilde)
- Cultivateur à bèches auto-animées (Bomford Dynadrive)
- Cultivateur rotatif (Kuhn)

Comme chaque année, une plaquette sera disponible en fin d'année avec tous les résultats, découvrez également la vidéo tournée sur le site internet de la fédération

et ici



par Jean-Marc Roussel

CUMA BRETAGNE  
Services

vous propose  
contrôles pulvérisateurs  
et contrôles chargeurs

Information et contact

pascal.jouanny@cuma.fr • 06 70 42 29 17

## Les écimeuses en action

Les questions autour des écimeuses reviennent régulièrement sur le département de l'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor.



C'est pourquoi une journée technique autour de l'écimage a été réalisée le 29 août sur le secteur d'Iffendic.

**Deux machines ont été présentées, adaptées à la culture de la betterave :**

- Une écimeuse Bionalan de 6m achetée en copropriété
- Arracheuse à pneu ARK distribuée par Novaxi



Les deux machines ont été capables de couper ou arracher les chénopodes présents dans la parcelle de betterave.

par Gurban Le Boulc'h



## Démonstration épandage de lisier

Dans le cadre du projet Abaa, visant à étudier et développer les pratiques moins émissives en ammoniac, une journée technique a eu lieu autour des matériels plus performants en épandage de lisier.

**Deux matériels ont été présentés :**

- Tonne à lisier Pichon avec rampe à patins 18m de la cuma l'Union de Pacé
- Automoteur Vredo et injecteur à prairie 9m de l'Inter cuma 3 Rivières de Bruz

Les deux matériels sont intervenus sur une prairie. Des tests d'émissions d'ammoniac ont été réalisés à l'aide de tube Drager. Cet outil permet de comparer les émissions d'azote volatile en fonction de chaque équipement.

Les conditions d'épandage du jour n'ont pas permis de mettre en évidence de grandes différences lors de l'épandage.

Une nouvelle journée technique et démonstration est prévue pour l'année prochaine.



par Gurban Le Boulc'h



## GUIDE DES PRIX DE REVIENT DES MATÉRIELS EN CUMA

EDITION OUEST 2023

Et en ligne sur : [www.gprcumaouest.fr](http://www.gprcumaouest.fr)



MACHINISME

## Freinage : simple ligne jusqu'au 31 decembre 2024

D'après l'article 17 du règlement 2015/68. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les autorités nationales interdisent la mise sur le marché, l'immatriculation ou la mise en service de tracteurs neufs équipés de liaisons hydrauliques du type à une seule conduite. Cette réglementation suit une harmonisation européenne. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour tous les véhicules neufs, le PV d'essai doit démontrer la conformité au règlement (UE) 2015/68 sauf pour les véhicules de catégorie S2a de type F charrue à socs G ou F charrue à disques G dispensés de freinage dans les conditions énumérées à l'article 41 de l'arrêté du 18 août 1955 relatif au freinage des véhicules automobiles.

**Traduction :** fin du freinage simple ligne hydraulique sur les tracteurs, matériel catégorie R (remorques, tonnes,...) et catégorie S (round baller, pulvérisateur, ...) sauf pour les catégories F (charrues) et G (dispensés de freinage). Cette réglementation s'applique au **matériel neuf** et n'a pas d'**effet rétroactif**.

**Pour cela deux solutions :**

- uniquement double lignes hydrauliques ou
- uniquement double lignes pneumatiques.

Le principe en hydraulique est d'avoir une ligne CL (Control line ou encore brake line) avec une pression variable, en fonction du freinage demandé, entre 0 et 150 bar.

En complément apparaît une nouvelle ligne SL (supplementary line ou encore Additional line) avec une pression constante devant se situer entre 15 et 35 bar. Avec cette nouvelle architecture en cas de rupture, le freinage automatique de la remorque est activé.

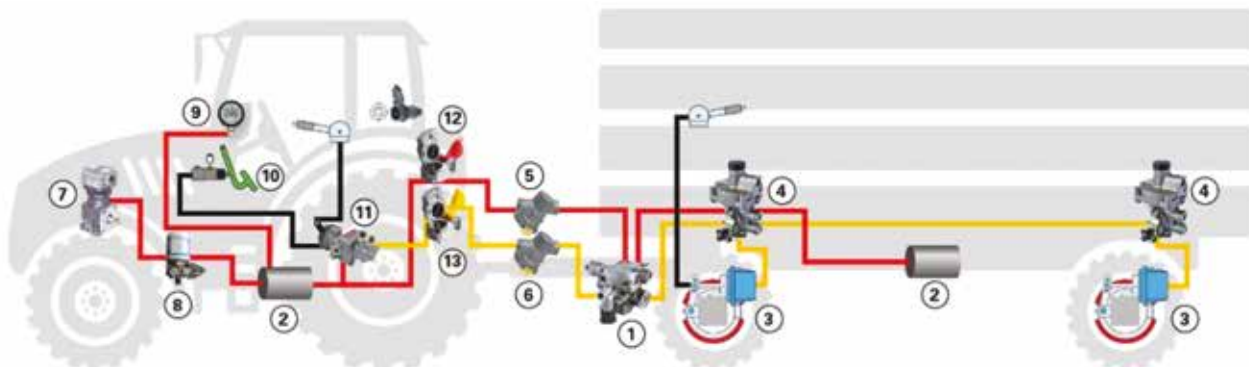
**Schéma système de freinage pneumatique:**

La TMR (Tractor Mother Régulation) sortie en 2018 a permis une transition avec les tracteurs. Certaines marques proposant parfois d'office en double ligne le pneumatique combiné à une simple ligne hydraulique et d'autres uniquement les doubles lignes hydrauliques.

**Double ligne pneumatique ou hydraulique?**

Dans les faits, le freinage pneumatique est éprouvé et bénéficie de l'expérience du transport "poids lourds". Même s'il est plus coûteux, il apporte du confort et permet de valoriser le compresseur d'air embarqué. Ce freinage est privilégié sur les tracteurs de puissance moyenne et forte pour travailler avec des véhicules remorqués de grande capacité homologués à 40 km/he. Il peut être stratégique si la réglementation devait évoluer au-delà de 40km/he ...

Le freinage hydraulique double ligne est plus fréquent sur des tracteurs d'élevage et certaines moyennes puissances. Il permet un gain de place et est également moins coûteux. Actuellement sur les tracteur à freinage hydraulique double ligne "intelligents" qui sont capables de détecter et piloter des véhicules en simple hydraulique pourront disposer de cette polyvalence jusqu'au 31/12/2024.



- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1. Soupape de freinage                              | 6. Tête de connexion «freins» avec filtre en ligne | 11. Vanne de commande de la remorque, 2 litres |
| 2. Accumulateur                                     | 7. Compresseur                                     | 12. Tête de connexion «réserve»                |
| 3. Cylindre de frein                                | 8. Déshumidificateur avec régulateur de pression   | 13. Tête de connexion «freins»                 |
| 4. Régulateur ALB                                   | 9. Manomètre                                       |  |
| 5. Tête de connexion «réserve» avec filtre en ligne | 10. Pédale du maître cylindre de frein             |  |

par Olivier Le Mouel

Nos partenaires



CONTACT

# INFOCUMA

Le journal d'information de la fédération des cuma de Bretagne

Maison des Agriculteurs - BP 550 - 22195 Plérin cedex  
02 96 79 22 77 - cumabretagne@cuma.fr  
www.bretagne-ille-armor.cuma.fr

Directeur de la publication : Vincent Laizé  
Réalisation : service communication FRCuma Ouest



www.bretagne.cuma.fr